

# Commune de **ABRESCHVILLER**



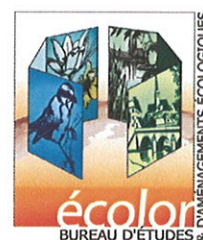
## PLAN LOCAL D'URBANISME



### SERVITUDES

Dossier approuvé par DCM du 22 septembre 2011

Affaire suivie par :  
Nathalie GOUGELIN



Code	Nom Officiel	Textes législatifs	Acte instituant la servitude	Service responsable
AI	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.	Article L.151.1 à L.151.6, L.342.2, 8.151.3 à R.151.5 du code forestier.	Forêt communale d'Abreschviller et de Voyer Forêts Domaniales d'Abreschviller et de St Quirin	Office National des Forêts (O.N.F.) Service Départemental 3, Boulevard Paixhans 57000 METZ
ASI	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales.	Article L.20 du Code de la santé publique. Décret n° 61-859 du 1 <sup>er</sup> août 1961, modifié par le décret n° 67-1093 du 15 décembre 1967.	Arrêté préfectoral du 29.05.2001 relatif à la D.U.P. des travaux du forage de Sarrebourg, d'une source à St Quirin, de sept sources à Abreschviller et à l'établissement de périmètres de protection autour de ces points d'eau.	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt Cité administrative 57036 METZ
ASI	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales	Article L.20 du Code de la santé publique. Décret n° 61-859 du 1 <sup>er</sup> août 1961, modifié par le décret n° 67-1093 du 15 décembre 1967.	Forage de VOYER, D.U.P. par A.P. du 25.01.1996.	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt Cité administrative 57036 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi des finances du 13 juillet 1925. Art. 35 de la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée. Décret n°70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 juin 1970.	Réseau 20 KV.	E.D.F.- G.D.F.- Services Metz-Lorraine allée Philippe Lebon 57954 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX

Int 1	Servitudes au voisinage des cimetières frappant les terrains non bâtis.	Articles L.361.1 et L.361.4 du Code des communes		Directions Départementales des affaires Sanitaires et Sociales Place St Thiébault 57045 METZ
T7	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne. Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Articles R.244.1 et D.244.1 à D.244.4 du Code de l'aviation civile (Plan circulaire horizontal de rayon 24 km centré sur l'aérodrome).	Aérodrome de PHALSBOURG-BOURSCHEID.	Direction Départementale de l'Équipement Subdivision des Bases Aériennes 57685 AUGNY
PT3	Servitudes attachées au réseau de télécommunication	Articles L45-1 et L48 (Loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996)	- Câble régional FO n°57 990003 - Câble régional CR n°5717 Abreschviller- St Quirin - Câble régional CR n°5730 Heming- Abreschviller	France Télécom Unité Régional Réseau Lorraine-Nord 5, rue Périgot- BP 99014 57037 METZ Cedex 1